

Violence économique

L'exploitation financière (ou la violence économique) désigne le fait de ne pas avoir accès à l'argent de la famille. Cela sous-entend que le partenaire agresseur maintient le contrôle des finances de la famille, décide sans considération de l'autre personne comment l'argent doit être dépensé ou sauvé, ce qui met la femme dans une situation de dépendance complète concernant l'argent pour répondre à ses besoins personnels.

La femme peut vivre dans une maison confortable, être bien habillée ou avoir des enfants bien pourvus en jouets et autres articles de luxe et n'avoir aucun contrôle sur l'argent qui entre dans la maison ou sur les décisions touchant les achats.

L'exploitation financière peut inclure le fait de retenir ou de limiter l'argent requis pour les nécessités comme la nourriture ou les vêtements, d'empêcher la femme de trouver ou de garder un emploi, de prendre son argent, d'empêcher son accès autonome à l'argent ou de l'exclure de la prise de décisions financières.

« J'ai donc été obligée de demander de l'assistance sociale parce que je ne pouvais pas aller travailler car il m'aurait retrouvée ... et c'est une des pires choses que j'ai eu à faire dans ma vie, une des choses les plus difficiles, je préférerais mourir de faim. Cela affecte notre dignité; je trouve que j'ai tout ce qu'il me faut pour aller travailler, j'ai pas besoin de tendre la main pour demander la charité, je dois travailler et le mériter [mais c'était pas sécuritaire pour moi de faire ça]. »

« Alors, à ce moment-là, il faisait des chèques à partir de mon compte d'affaires et il percevait des sommes dues à l'entreprise et les encaissait comme si c'était les siennes, ce qui a littéralement mené à ma faillite ... il a pris tout l'équipement de l'entreprise, équipement qui valait une assez bonne somme d'argent, et l'a caché pour éviter que je puisse vendre cet équipement ... de sorte que j'étais prise avec le dilemme de non seulement me retrouver à la maison de transition avec cinq enfants, mais aussi d'être complètement ruinée. »

Pour beaucoup de femmes, l'exploitation financière se poursuit même après qu'elles ont quitté la relation de violence parce que l'ex-partenaire retient l'argent de la famille, parce qu'elle n'a pas les moyens de payer les frais d'avocat pour obtenir l'accès à l'argent de la famille ou parce qu'elle ne peut obtenir un travail ou du crédit en raison de la nature ou des conséquences de la violence subie.

1. □ Protocoles sur la violence faite aux femmes de l'Île-du-Prince-Édouard, 2000 (Prince Edward Island Woman Abuse Protocols, 2000)

« J'avais pas le droit d'avoir de l'argent... quand j'allais faire l'épicerie, il me donnait de l'argent, mais je devais lui remettre le reçu et le reste de la monnaie. »

« Je me suis trouvée un travail à temps partiel et il a fait tout en son pouvoir pour m'empêcher d'accepter cet emploi au point de s'attendre et de demander que la personne qui m'avait embauchée ... l'appelle pour lui demander si c'était correct ... pour dire "est-ce que c'est correct si j'engage votre épouse?" »

Projet sur la violence
faite aux femmes et
sur la réaction du
système judiciaire
de l'Î.-P.-É.

Centre Muriel
McQueen Fergusson
pour la
recherche sur la
violence familiale

www.isn.net/~tha/womanabuseresearch/

Les citations présentées dans le présent document proviennent de femmes de l'Î.-P.-É. qui ont été interviewées en 1999 dans le cadre du Projet sur la violence faite aux femmes et sur la réaction du système de justice de l'Î.-P.-É., un projet mené par une équipe de recherche du Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale.